

Liaison secondaire-supérieur

Les actions de liaison entre enseignement secondaire et enseignement supérieur visent à faciliter la construction et la mise en œuvre des parcours d'étude des élèves/étudiants.

Cet AMI propose de soutenir des actions menées auprès des collégiens et lycéens, mais aussi auprès de leurs professeurs, conseillers d'orientation, psychologues de l'éducation nationale, etc. Tous les acteurs de l'enseignement supérieur (étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs, techniques, d'accompagnement, etc.) peuvent être impliqués.

Plusieurs dimensions peuvent être développées, ensemble ou séparément :

- l'aide à l'orientation en amont de l'entrée dans le supérieur, par la diffusion d'informations permettant aux futurs étudiants et à leurs encadrants de se faire une juste représentation des formations, de leurs prérequis et de leur environnement ;
- l'accueil et/ou l'immersion des collégiens et lycéens au sein des établissements d'enseignement supérieur pour découvrir les locaux, rencontrer équipes pédagogiques, chercheurs et étudiants, participer à des enseignements ou à des projets pédagogiques ;
- la mise en œuvre de travaux collaboratif entre lycéens et étudiants (ou entre enseignants du secondaire et du supérieur) permettant une transmission entre pairs et une meilleure compréhension des attendus et de l'environnement du supérieur.

Les étudiants peuvent tenir le rôle d'ambassadeurs pour faciliter la transmission des informations clés auprès des futurs étudiants.

Résultats attendus :

Pour les **collégiens** et **lycéens** :

- Une meilleure connaissance des attendus des formations, des services et ressources à disposition des étudiants, des composantes de la vie étudiante ;
- Une facilitation du processus d'orientation, en apportant des informations adaptées et en répondant aux questionnements.

Pour les **professeurs, conseillers d'orientation, psychologue de l'éducation nationale** :

- Meilleure connaissance des attendus des formations, des services et ressources à disposition des étudiants, des établissements d'enseignement supérieur ;
- Facilitation/amélioration de l'accompagnement à l'orientation des élèves.

Pour le **porteur et son équipe** :

- Meilleure connaissance des problématiques des lycéens (Parcoursup notamment) et des enseignants du secondaire.
- Meilleure attractivité des formations concernées.

Freins potentiels à anticiper :

- Difficultés de financement des déplacements des élèves par les collèges et lycées ;
- Planning des étudiants ambassadeurs complexes, notamment lorsqu'ils sont issus de formations différentes.

Exemples d'actions déjà menées :

- Action de communication et de déplacement par des **étudiants ambassadeurs** (lors des JPO, des salons, de déplacements dans les lycées, etc.), sur des questions générales de vie étudiante ou sur des questions plus spécifiques à une formation donnée.
- Organisation d'ateliers Maths en Jeans (<https://www.mathenjeans.fr>) pour accompagner les collégiens et lycéens dans la résolution d'un problème de recherche à leur portée.
- "Une classe, un chercheur"
- **Accueil de lycéens** les mercredis après-midi pour les accompagner dans la réalisation d'un projet personnel (apport de la méthodologie, tutorat par des étudiants, immersion dans l'environnement de l'enseignement supérieur).

Ressources proposées

-  **Serious game** « Entrez dans le sup' ! »
-  **Kit de formation tutorat**
- **Soutien financier : toutes les dépenses nécessaires et justifiées par l'action**, y compris :
 - les heures de coordination de l'action ;
 - les heures d'animation des sessions ;
 - les prestations externes ;
 - les actions de communication à destination des étudiants /lycéens ;
 - les déplacements et le petit matériel.

Moyens à mobiliser par le porteur

- Un ou plusieurs **formateurs/chercheurs** pour coanimer les ateliers et/ou sessions de formation auprès des élèves et/ou étudiants.
- Organisation logistique des temps d'accueil des étudiants : locaux et surtout disponibilités des étudiants à mobiliser.